



Directive 169 (1960)¹

Relance du Conseil de l'Europe

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

Ayant adopté la [Recommandation 255](#),

Invite le Secrétaire Général à la soumettre au Comité des Ministres, accompagnée d'une étude sur les modalités d'application qu'il estime les meilleures pour faire du Conseil de l'Europe, non pas un simple organe de liaison entre les Six et les Sept, mais l'organe d'un rapprochement effectif entre tous ses Membres.

1. 16ème séance

